

*Bononiense Scientiarum & Artium Institutum,
Ad publicum totius Orbis usum.*

En conséquence de cet accord, le Senat nomma six de ses Membres, pour veiller à l'exécution de ce Projet.

Il y avoit déjà à *Boulogne* une Academie fondée sous le nom d'*Academia Degl'inquieti*. Le Senat, pour encourager les Etudes, jugea à propos d'unir cette Academie au nouvel Institut, de sorte qu'ayant quitté son ancien nom, elle s'appelle maintenant l'*Academie du nouvel Institut des Sciences & des Arts*.

Les Membres qui la composent sont partagez en quatre Classes; la premiere est des *Ordinaires*, c'est-à-dire, de ceux qui, selon les Loix de l'Academie, travaillent & s'exercent dans les Conférences qui s'y tiennent. De ce nombre sont les Professeurs du nouvel *Institut*, d'entre lesquels sont choisis les Chefs de l'Academie, sçavoir, un Président, un Vice-Président, & un Secrétaire. La seconde Classe est des *Honoraires*, c'est-à-dire, de ceux qui, sans être chargez d'aucun travail, jouissent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la Société. La troisième est des *Numeraires*, ou de ceux qui sont destinez à remplacer les *Ordinaires* dans les Emplois qui viennent à vaquer. La quatrième enfin est des *Elevés*, qui sont de jeunes gens que les *Ordinaires* forment chacun à la Profession qu'ils exercent.

Les Sciences qui se cultivent dans cette Academie, sont la *Physique*, les *Mathématiques*, la *Medicine*, l'*Anatomie*, la *Chimie*, & l'*Histoire naturelle*. Et toutes ces Facultez ont chacune un Professeur & un Substitut, outre un Président, un Bibliothecaire, & un Secrétaire pour tout le Corps Academique. Il est inconcevable qu'un particulier,